

Chaque année, la préparation de la rentrée dans les établissements scolaires est l'occasion de constater la dégradation des conditions d'étude et d'enseignement, la dénaturation progressive des missions de l'Ecole publique et les conséquences catastrophiques des suppressions de postes. Avec la suppression de 6500 poste dans le second degré, la rentrée scolaire 2012 s'inscrit dans cette continuité.

- Quels sont les critères de répartition des moyens ? Sur quels points faut-il être vigilant ?
- Quelle stratégie adopter quand la dotation est trop faible ?
- Comment travailler avec les collègues, comment impliquer les parents, s'adresser à l'IA... ??
- Quel rôle des élus en Conseil d'Administration ?

Le SNES propose ce stage à ses adhérent-es et à tous les personnels intéressés. Il est destiné à vous apporter des éléments de réponse mais il est également ouvert à l'expression de votre propre expérience.

PREPARER LA RENTREE SCOLAIRE 2012

DHG : "mode d'emploi" et conséquences

mardi 17 janvier 2012
(8 h 45 -16 h 30)
au collège des Petits Sentiers à Lucé

N'oubliez pas d'informer la section départementale de votre inscription (indispensable pour prévoir l'accueil de tous) en renvoyant le papillon ci-dessous, ou par mail à snes28@orleans.snes.edu

A retourner à : SNES28 - 3 rue Louis Blériot – 28300 CHAMPHOL - STAGE « Préparer la rentrée 2012 »

Etablissement :

Nom Prénom	Discipline	E-mail - Téléphone
.....
.....
.....
.....

Date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'absence auprès du chef d'établissement :

Vendredi 16 décembre 2011 au plus tard.

Demander une fiche d'exercice du droit syndical au secrétariat de votre établissement, cocher la case **Formation syndicale**, indiquer la date et le lieu du stage, porter la formule : **“Stage organisé par le SNES Orléans-Tours sous l'égide de l'IRHSES”**.

Déposer la demande auprès du chef d'établissement **au plus tard 1 mois avant le stage**. Une absence de réponse au bout de 15 jours vaut acceptation.

ATTENTION ! Il n'y a pas de convocation préalable à fournir, une attestation de présence sera remise aux stagiaires à l'issue de la journée (en cas de difficulté contacter immédiatement le SNES-28 au 02.37.21.16.91 par courriel à snes28@orleans.snes.edu).